

ARDECHE

Les élus chargés de l'action sociale formés par l'Udaf



Paul Bombrun, président de l'Udaf 07 et Yvon Vialard, de l'union départementale des CCAS, ont formé les élus ardéchois en charge de l'action sociale. Photo Le DL/Pierre BRUNET

L'Union départementale des associations familiales de l'Ardèche (Udaf 07) organise des sessions de formation pour les nouveaux élus en charges des Centres communaux d'action sociale (CCAS). Cette structure, qui développe et gère des services aux familles, permet aux personnes nouvellement élues et nommées à l'action sociale de découvrir toutes les facettes de leur mission.

Cette semaine, c'était la dernière session, retardée en raison du deuxième confinement, qui était organisée dans les locaux privadois de l'Udaf. Elle s'est déroulée en présence du président, Paul Bombrun, et était dirigée par Yvon Vialard, ancien vice-président de l'Union départementale des CCAS de l'Ardèche.

Un CCAS est établisse-

ment public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles dans une commune. Depuis quelques années, il se développe des centres intercommunaux. Paul Bombrun explique : « Ils sont composés pour moitié d'élus et de responsable d'associations. Nous organisons une formation par mandat afin de leur apporter un maximum de réponses à leurs questions. Ils sont très demandeurs car il y a beaucoup de choses à savoir. »

Indépendants de leur conseil municipal, les CCAS sont tenus au secret car ils gèrent des dossiers parfois sensibles. Durant le mandat, les membres peuvent faire appel à l'union départementale en cas de dossiers épineux.

P. B